

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 27 novembre 2008

N° 14337-08

MATERIAU PRESENTE PAR : Thyssen Krupp Cadillac Plastics
13 rue René Cassin
ZAC La Vilette aux Aulnes
77290 MITRY MORY

REFERENCE COMMERCIALE : LYX@CeI

DESCRIPTION SOMMAIRE : Plaque plane rigide obtenue par extrusion de mousse de
P.V.C. (Freefoam)
Masses surfaciques : 5,4 kg/m² et 11 kg/m²
Epaisseurs : 10 mm et 19 mm
Coloris présenté : blanc

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement

CLASSEMENT :

MI

Valable pour les épaisseurs comprises
entre 10 mm et 19 mm

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 14337-08 du 27 novembre 2008
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits
similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin
1994.

Au Bouchet, le 27 novembre 2008

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Bénédicte HEUZE



Responsable de l'essai

M. KOWALCZUK



Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé